

ANNEXE 4 au RC
(article 2 du RC)

LOT 2

Nettoyage des locaux tertiaires, d'hébergement et d'hôtellerie au profit du GSC de MOURMELON pour le site de MAILLY-LE-CAMP

Liste des personnels en place entrant dans le champ d'application de la convention collective des entreprises de nettoyage

Le titulaire du dernier marché est la société LUSTRAL.

Afin que chaque soumissionnaire puisse chiffrer son offre, le tableau ci-après liste toutes les informations sur le personnel à reprendre :

Catégorie	Ancienneté (date d'embauche)	Ensemble des éléments de rémunération (% ancienneté)	Contrat (CDI-CDD)	Nombre d'heures travaillées mensuellement	Avantages collectifs et individuels	Site d'exécution des prestations
ASCA	10/05/2023	2 %	CDI	84,50	Indemnité de transport + participation + Mutuelle	Service soutien vie / Service Hôtellerie
ASCA	21/08/2021	3 %	CDI	93,67	Indemnité de transport + participation + Mutuelle	Chambres BCC / Service Hôtellerie
ASCA	02/11/2023	2 %	CDI	84,50	Indemnité de transport + participation + Mutuelle	Chambres BCC / Service Hôtellerie
Nombre total d'heures				262,67		

Ces informations sont communiquées sous la responsabilité du titulaire visé ci-dessus.
En cas de contestation, les candidats doivent en référer immédiatement au pouvoir adjudicateur.